

Bruxelles, le 21 septembre 2006

La Commission mobilise quelque 45 millions d'euros pour aider les pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile en 2006

La Commission européenne a adopté le programme de travail Aeneas 2006 en vue de cofinancer des actions appuyant les efforts déployés par les pays tiers pour gérer plus efficacement les différents aspects des flux migratoires. Le programme Aeneas est doté, pour la période 2004-2006, d'un budget total de 120 millions d'euros dont 75 millions ont été alloués aux actions financées en 2004 et en 2005, le solde de 45 millions étant affecté aux actions de l'année 2006. Cette année, Aeneas soutiendra le dialogue et la coopération sur les questions de migration et d'asile avec les pays limitrophes de l'Union européenne élargie ainsi qu'avec les pays, situés dans d'autres régions du monde (ACP, Afrique du Nord, Asie et Amérique latine), où le problème de l'asile se pose de façon particulièrement aiguë.

Benita Ferrero-Waldner, la commissaire responsable des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, qui travaille main dans la main avec le vice-Président Franco Frattini, chargé des affaires de justice, liberté et sécurité, et Louis Michel, le Commissaire du Développement et l'Aide humanitaire, s'est exprimée en ces termes, au lendemain de la première réunion de la task-force sur les migrations¹: «*Nous devons nous attaquer aux racines de l'immigration clandestine et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour donner à nos partenaires, pays d'origine ou de transit, les moyens de lutter contre les problèmes associés aux migrations. Aeneas est un instrument des plus utiles pour renforcer la coopération entre l'UE, les pays tiers et les organisations internationales traitant des questions migratoires. Notre but est d'encourager une meilleure compréhension des problèmes et de conjuguer nos efforts pour y apporter des solutions équilibrées et mutuellement satisfaisantes*».

En 2006, Aeneas a pour priorités:

- l'appui au développement des formes licites de migrations et la promotion de mesures préalables au départ facilitant l'intégration sur le marché légal du travail de l'UE;
- la protection des droits des migrants face aux mauvais traitements, à l'exclusion, à l'exploitation, au racisme et à la xénophobie, en mettant l'accent sur la lutte contre les trafiquants d'êtres humains;
- la promotion des normes et meilleures pratiques internationales en matière de droit d'asile, en mettant l'accent sur la mise en œuvre de programmes de protection régionaux;

¹ IP/06/1225: First meeting of the Commission's Task Force on Migration produces a comprehensive overview of European activities to address immigration crises

- la lutte contre les migrations clandestines, grâce, d'une part, à un renforcement de la coopération et des mesures au niveau de la gestion des frontières et, d'autre part, à une sensibilisation accrue aux risques liés aux migrations clandestines;
- l'amélioration de la capacité des émigrants à contribuer au développement de leurs pays d'origine, en facilitant les migrations circulaires, en luttant contre la fuite des cerveaux et en réduisant le coût des transferts de fonds.

L'intervention de la Communauté dans le cadre du programme complétera les actions déjà entreprises au titre des stratégies nationales et régionales existantes et visera à accompagner les négociations de réadmission et à développer des initiatives spécifiques, telles que la coopération entre pays se situant sur une même route migratoire. Contrairement à celui des instruments régionaux, le champ d'action d'Aeneas n'est pas confiné à une seule région.

Un budget de 4 millions d'euros sera spécialement affecté à une action visant à établir une procédure d'asile juste et efficace dans le cadre d'un projet en commun avec le HCR.

Les actions qui bénéficieront d'un financement au titre du présent programme annuel de travail seront, pour l'essentiel, sélectionnées au moyen d'un appel de propositions publié le 14 septembre sur le site web d'EuropeAid et qui restera ouvert jusqu'au 7 novembre 2006.

Vous trouverez plus d'informations sur l'appels de propositions à l'adresse suivante:
<http://ec.europa.eu/comm/europeaid/cgi/frame12.pl>

Pour de plus amples informations sur le programme, veuillez consulter notre site web, à l'adresse ci-dessous:

http://ec.europa.eu/comm/europeaid/projects/migrations/index_fr.htm